



## L'ABATTAGE D'UN ARBRE

### Les circonstances de l'accident :

L'agent procède à l'abattage d'un arbre à l'aide d'une tronçonneuse. Lorsque l'arbre débute sa chute, l'agent se recule de quelques mètres pour se mettre en sécurité. C'est à ce moment que l'arbre se fend en deux, vrille et retombe sur l'agent. Il se retrouve écrasé et coincé sous l'arbre.



### Les conséquences de l'accident :

L'agent présente une fracture ouverte de la jambe droite ainsi qu'une fracture et luxation de la cheville droite. Cet accident a entraîné un arrêt de plus de 200 jours.

### L'analyse :

L'entaille d'abattage n'a pas été réalisée dans les règles de l'art. Le caractère accidenté du terrain a rendu difficile l'accès à l'arbre. La position penchée de l'arbre ainsi que son essence (Frêne) ont également favorisé l'éclatement du tronc.

## LES RISQUES LIÉS AUX TRAVAUX D'ABATTAGE

- **Coupure** avec la chaîne en mouvement (rebond, rupture de chaîne...) ou à l'arrêt (transport, entretien...)
- **Chute d'arbres ou de branches** sur l'agent ou des tiers
- **Chute de hauteur** de l'agent (travail en hauteur)
- **Chute** lors d'un travail sur terrain humide, en pente ou accidenté
- **Projection** de copeaux de bois
- **Brûlure** au contact du moteur
- **Choc électrique** lié à l'intervention à proximité des lignes électriques
- **Incendie** lors du remplissage du réservoir de carburant
- **Heurt** par un tiers lié à la circulation routière
- **Bruit** émis par la machine (émission généralement > à 100 dB(A))
- **Manutention manuelle** de la machine, de branches (dorsalgie)
- **Vibrations** de l'appareil (troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains)
- **Agents biologiques** liés à des morsures animales et coupures pouvant transmettre des virus ou zoonoses

# LES MESURES DE PREVENTION

## PREPARATION DU TRAVAIL

- ✓ S'assurer que les **conditions météorologiques** sont favorables
- ✓ **Effectuer une reconnaissance** de la zone de travail (type d'arbres, état sanitaire, trous, fossés, lignes aériennes...)
- ✓ Confier le travail a une **personne formée aux techniques d'abattage**
- ✓ **Eviter le travail isolé**. Sinon, mettre en place un dispositif d'alerte en cas d'accident, permettant d'avertir dans les plus brefs délais les services de premiers secours. En cas d'impossibilité, mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts à intervalles réguliers avec le travailleur isolé
- ✓ **Baliser la zone de travail**. **Installer une signalisation** temporaire de chantier pour les travaux en bordure de voie publique
- ✓ **Pour un travail en hauteur**, utiliser le moyen le plus adapté en donnant priorité aux dispositifs de protection collective (nacelle...)
- ✓ **Choisir une machine appropriée** au travail à réaliser (taille du guide-chaîne, poids...)
- ✓ **Vérifier l'état d'usure et la tension de la chaîne**. S'assurer que les **dispositifs de sécurité** sont en place et fonctionnent correctement (frein de chaîne, protection contre la rupture de chaîne, système anti-vibrations, silencieux...)
- ✓ **Faire le plein d'essence et de lubrifiant de chaîne** avant de commencer, pendant que le moteur est froid, dans un endroit aéré. Utiliser des **bidons homologués** pour les carburants. **Ne pas fumer**
- ✓ Disposer **d'une trousse de premiers secours** et avoir au minimum **deux agents formés aux gestes de premiers secours** sur le chantier
- ✓ Assurer un **suivi médical régulier** des agents par le médecin de prévention. **Vaccination anti-tétanique obligatoire** à jour

## PENDANT LE TRAVAIL

- ↪ **Assurer un périmètre de sécurité** suffisant autour de la zone de travail (périmètre d'au moins 2 fois la hauteur de l'arbre pour un abattage manuel)
- ↪ **Dégager la zone travail** en enlevant les branchages au fur et à mesure du chantier
- ↪ **Laisser libre de tout encombrement les voies d'accès** au chantier pour **faciliter l'arrivée des secours**
- ↪ Procéder à **l'inspection régulière de la chaîne** afin de s'assurer qu'elle est suffisamment tendue
- ↪ Avoir de **l'eau potable à disposition** en quantité suffisante

## APRES LE TRAVAIL

- ◆ Pour le transport et le remisage de la tronçonneuse, **protéger la chaîne** au moyen du fourreau de protection
- ◆ Assurer un **entretien régulier** (nettoyage, lubrification, affûtage...)
- ◆ Avant toute intervention d'entretien, **arrêter le moteur et débrancher la bougie**

## EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Sur le chantier d'abattage :

- ❑ Casque de protection de la tête
- ❑ Chaussures ou bottes de sécurité (semelles antidérapantes)
- ❑ Vêtement de signalisation à haute visibilité de classe 2 minimum
- ❑ Gants de travail
- ❑ Protection auditive (casque antibruit ou bouchons d'oreilles) en cas de présence à proximité de machines bruyantes (ex : tronçonneuse...)

Les utilisateurs d'une tronçonneuse devront porter en plus :

- ❑ Visière ou lunettes de protection
- ❑ Protection auditive (casque antibruit ou bouchons d'oreilles)
- ❑ Pantalon et manchons anti-coupure
- ❑ Bottes de sécurité anti-coupure



### Documents utiles du CDG 50 :

- ❖ Fiche de poste n°2 « L'utilisation d'une tronçonneuse »
- ❖ Fiche prévention n°2 « Le travail en hauteur »
- ❖ Fiche prévention n°5 « La signalisation temporaire de chantier »
- ❖ Fiche prévention n°6 « Les équipements de protection individuelle »
- ❖ Fiche prévention n°7 « La trousse de premiers secours »
- ❖ Fiche prévention n°11 « La vaccination professionnelle »
- ❖ Fiche prévention n°16 « Le stockage et le transport de carburant »
- ❖ Fiche prévention n°17 « Les chantiers forestiers »



**Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à  
notre conseiller en Hygiène et Sécurité.**

**Ce document est également disponible sur [www.cdq50.fr](http://www.cdq50.fr)**